

<b>Zeitschrift:</b>	Fachblatt für schweizerisches Anstaltswesen = Revue suisse des établissements hospitaliers
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Verein für Heimerziehung und Anstaltsleitung; Schweizerischer Hilfsverband für Schwererziehbare; Verein für Schweizerisches Anstaltswesen
<b>Band:</b>	16 (1945)
<b>Heft:</b>	5
<b>Artikel:</b>	La thérapeutique du travail chez les adolescents: Malgré tout!
<b>Autor:</b>	Voûte, M.H.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-806078">https://doi.org/10.5169/seals-806078</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

<b>VI. Fondsverwaltung:</b> (nur wenn die Fonds separat verwaltet werden)	
Vermögensbestand am ...	.....
Zinsertrag	.....
Ueberweisung an Gewinn- und Verlustrechnung	.....
ev. Ausgaben f. spez. Zwecke	.....
Fonds Vermögensbestand am ...	.....

gezeigt in:  
Wertschriftenbestand .....  
Kassa, Postch., Bank etc. .....  
Fonds Vermögensbestand wie oben .....

**Anmerkung der Redaktion:** Die vorstehenden Ausführungen, welche das Ergebnis der gemeinsamen Aussprache darstellen, besorgte Hr. W. Ganz.

## La thérapeutique du travail chez les adolescents: Malgré tout!

par M. H. Voûte, Dr méd. au Sanatorium militaire suisse de Montana

Dans le numéro d'octobre 1943 de cette revue (No. 140), M. le Dr Paul Moor s'occupe, sous le titre „Gebrechen und Leistung“, du petit livre de Hebel intitulé „Arbeitstherapeutische Erfahrungen“ et paru chez l'éditeur Georg Thieme en 1940.

Il n'entre pas dans mes intentions d'insister sur les problèmes psychologiques relatifs aux invalides; toutefois, les expériences que nous avons faites au cours de ces 20 dernières années en matière de thérapeutique du travail avec nos patients tuberculeux me permettent d'utiliser les déclarations faites par MM. Hebel et Moor pour formuler une suggestion. Nos invalides, pour autant qu'il ne s'agisse pas de psychopathes, nous mettent le plus souvent en présence de ce que Moor appelle „Leistungsfreiheit“. Si nous savons donner au moment opportun un travail adéquat à nos patients, nous leur montrons la voie par laquelle ils peuvent retourner à la vie, voie qu'ils pourront suivre d'eux-mêmes à mesure que leurs capacités se développeront. Nous exigeons du travail thérapeutique qu'il représente pour le patient une „valeur“ véritable. Par là, nous ne voulons pas dire simplement que ce travail doive se traduire par un produit représentant une certaine valeur ou qu'il s'exprime par des espèces sonnantes; ce que nous réclamons de cette méthode, c'est qu'elle cause de la joie au malade, par le genre de travail et la manière de travailler. Ce n'est qu'à cette condition que le patient se sentira vraiment entraîné par son activité, et qu'il se développera. Tout pénétré d'une joie intérieure, le patient remontera la pente, et le succès ne décevra pas. L'invalidé adulte trouvera cette satisfaction dans le travail manuel ou intellectuel, et même, ainsi que le déclare Hebel dans son ouvrage, dans l'activité sportive.

Mais occupons-nous tout d'abord de l'enfant invalide. Ce qui, pour l'invalidé, est travail, doit s'appeler jeu chez l'enfant. Il est évident que l'enfant invalide, lui aussi, doit travailler, il faut qu'il apprenne un métier ou une profession. Mais l'enfant interprétera cette manière de travailler plutôt comme un enseignement qu'il s'assimilera avec plus ou moins de raisonnement; selon l'âge de l'enfant, il ne saurait guère être question ici de véritable plaisir. A moins qu'il ne s'agisse d'un de ces enfants, plutôt rares, qui ne manifestent que de l'assiduité et sont inaccessibles aux gamineries propres à leur âge.

M. le Dr Moor déclare: „L'enfant est capable de vouloir, mais il n'a pas la force de mener à bonne fin ce qu'il s'est proposé; il se fatigue vite, se laisse facilement distraire, il lui faut une grande somme d'énergie, et malgré tout, il doit constater continuellement qu'il échoue. Ainsi, avec le temps, il finit par se décourager. Il renonce à tout effort, il ne veut plus courir le risque de prendre à son compte des choses désagréables qui, de toute façon, lui paraissent plus incommodes qu'à d'autres. Mais la volonté persiste en dépit de tout et n'attend qu'une occasion favorable de se manifester. Si, à ce moment-là, l'enfant reçoit l'aide indispensable, s'il voit s'ouvrir devant lui un domaine dans lequel il puisse exercer son activité sans que ses faiblesses natives apparaissent d'une manière trop frappante, ou bien s'il est possible de lui montrer une technique de travail susceptible d'amener à un résultat positif sans effort exagéré, alors l'enfant saisira cette occasion avec avidité. Dans la plupart des cas, le découragement disparaît comme par enchantement, et l'on constate que la confiance en soi ne s'était résignée qu'extérieurement sans avoir été brisée. Dans ces conditions, l'éducation doit poursuivre un double but: elle doit libérer l'enfant de ce qui l'opresse intérieurement, et en même temps elle doit lui indiquer la voie dans laquelle il pourra accomplir œuvre utile malgré les difficultés apparentes. Mais il faut évidemment qu'il s'agisse de l'accomplissement d'une œuvre qui en impose comme telle à l'enfant, il est à peine besoin, au point de vue pédagogique, d'insister là-dessus. Ici également, l'on ne tardera pas à reconnaître que les déficiences psychiques dont l'enfant est atteint n'ont qu'une portée secondaire. Le fait est que la facilité avec laquelle l'enfant se transforme intérieurement, même dans des cas de ce genre, est vraiment surprenante.“ Ainsi s'exprime M. le Dr Moor.

En définitive, il faut procurer à l'enfant l'aide conforme à son domaine d'activité, et cela au moment opportun; comme toute, il faut procéder de la même manière que pour les adultes lorsque nous apportons à ces derniers des possibilités d'activité inspirées par une saine thérapeutique du travail. L'enfant recherche son activité dans les jeux, qui doivent lui permettre de se déployer et de se faire valoir tout en lui procurant de la joie; or, à cet égard, l'organisation des éclaireurs nous fournit à l'intention des enfants de certaines

classes d'âge une solution parfaitement conforme au but poursuivi.

C'est la raison pour laquelle, dans son assemblée de délégués des 14/15 avril 1945, la Fédération suisse des éclaireurs a décidé, à Genève, de rendre, plus encore que jusqu'ici, les groupes d'éclaireurs accessibles aux enfants invalides. Depuis une vingtaine d'années, M. le Dr Rollier encourage le scoutisme dans une de ses cliniques de Leysin. En fait, depuis un certain nombre d'années, des groupes d'éclaireuses se sont constitués dans de nombreux établissements hospitaliers; ailleurs, ce sont des groupes d'éclaireurs qui se sont formés, par exemple à l'asile d'aveugles de Spiez, à l'asile de sourds-muets de Wollishofen, à la clinique orthopédique de Lausanne, à l'asile d'épileptiques de Biel. Partout où ce genre de scoutisme s'est développé, notamment aussi à l'étranger, les directeurs ne tarissent pas d'éloges sur les résultats obtenus. En les familiarisant avec les jeux des éclaireurs, nous essayons d'encourager nos garçons à la pratique des exercices physiques, nous voulons les stimuler au point de vue psychique. Il faut que les enfants confiés à nos soins sortent de leur isolement fatal et retournent dans la vaste communauté de leurs petits camarades.

Il ne faudrait pas s'imaginer, évidemment, que le scoutisme pratiqué dans nos établissements se traduise par des randonnées à travers champs et forêts, par des campements, des jeux de guerre, etc., ou la pratique des sports. Tout cela ne convient qu'aux éclaireurs jouissant d'une parfaite santé, et ces exercices s'adaptent à leur besoin de mouvement. Pour les enfants invalides, il faut recourir à d'autres moyens afin de les amener au but, en faire de bons citoyens et des hommes utiles à la collectivité.

A cet effet, les jeux du scoutisme peuvent être adaptés à chaque enfant, à chaque malade. Ce qui est déterminant, c'est qu'ils créent de la joie parmi ces déshérités et la volonté de prendre part aux jeux des autres, cette volonté devant être au surplus maintenue vivace. Par ailleurs, les principes fondamentaux du scoutisme s'expriment en quelques formules lapidaires dans la loi et les promesses des éclaireurs, et elles varient selon l'âge de ces derniers.

Voici par exemple quelle est la „loi“ pour les „louveteaux“ de 8 à 11 ans:

Le louveteau suit les loups.

Un loup ne se laisse pas aller.

Et voici en quoi consistent les promesses des louveteaux:

Je promets de faire de mon mieux:  
pour être fidèle à Dieu et à ma patrie,  
pour obéir à la loi des loups,  
pour causer chaque jour de la joie à quelqu'un.  
La devise des louveteaux est: Faire de mon mieux.

Quant aux éclaireurs, c'est-à-dire aux garçons âgés de plus de 11 ans, ils se soumettent à la loi suivante:

L'éclaireur dit toujours la vérité.

L'éclaireur est fidèle.

L'éclaireur aide toutes les fois qu'il en a l'occasion.

L'éclaireur est un bon camarade.

L'éclaireur est poli et chevaleresque.

L'éclaireur protège les bêtes et les plantes.

L'éclaireur obéit avec empressement.

L'éclaireur est courageux, il surmonte la mauvaise humeur.

L'éclaireur travaille avec plaisir et il sait se contenter de peu.

L'éclaireur est pur dans ses pensées, ses paroles et ses actes.

Et voici quelle est la promesse de l'éclaireur:

Je promets sur mon honneur et dans la mesure de mes forces,

d'être fidèle à Dieu et à ma patrie,

d'être secourable à mon prochain,

d'obéir à la loi des éclaireurs.

Et la devise de l'éclaireur s'exprime en ces deux mots: Toujours prêt!

Les éclaireurs âgés de plus de 17 ans forment des troupes spéciales avec un genre de travail approprié. Leur devise est: Servir!

La loi, les promesses et la devise des éclaireurs montrent bien que le scoutisme a des possibilités illimitées et pouvant s'adapter à tous les garçons, qu'ils soient en bonne santé ou malades.

La Fédération suisse des éclaireurs se met avec plaisir à la disposition des établissements hébergeant des garçons ayant l'âge d'adhérer au scoutisme. Nous espérons que les directeurs de ces établissements mettront largement à contribution l'aide que nous leur offrons. En collaboration avec les directeurs et le personnel des établissements, le chef des éclaireurs est désireux d'apporter aux enfants la bonne humeur et la joie de vivre.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès du chef nommé par la Fédération suisse des éclaireurs pour les éclaireurs „Malgré tout“: Dr Voûte, Sanatorium militaire suisse de Montana.

## Die Seite der Hausmutter

Was ist das für ein emsiges Schaffen, schon seit einigen Tagen! Mit fröhlichen Gesichtern sieht man die dienstbaren Geister ihre Arbeit verrichten. Wir sehen die Hausmutter, begleitet von ihren Töchtern, wie sie mit prüfenden Blicken jeden Raum durchgeht, glücklich, wenn sie da und dort ein Plätzchen groß genug findet, um eine Schlafgelegenheit einzurichten zu können. So werden die Arbeitsräume, Wohnstuben, Bade-

und Arztzimmer in kurzer Zeit in Schlafzimmer umgewandelt und die 30 Plätze, die für den Abend nötig sind, sind bereit.

Ja, wer wird denn da zum Schlafen erwartet? Gibt's plötzlich Militäreinquartierung? Oder sonst irgend einen Verein? Nein, diesmal ist es etwas ganz Besonderes. Es wird Besuch erwartet, viel Besuch, und zwar lieben Besuch.

Vor einigen Tagen hat die Post zirka 100 Ein-